

Les adaptations de l'agriculture familiale en grande hydraulique :

Quelques enseignements de la plaine du Gharb-Maroc

M.Errahj, M.Kuper, E.Abdellaoui,
M.Mahdi, H.Kemmoun



L'avenir de l'agriculture irriguée en
Méditerranée
Nouveaux arrangements
institutionnels pour une gestion de
la demande en eau
Du 6 au 9 novembre 2006,
Cahors, France

Le Gharb: un potentiel agro économique incontestable

1. Une grande plaine (600000 Ha)
2. Des ressources en eau considérables (6milliards de m3)
3. Une infrastructure riche (réseau routier, agroalimentaire, ...)
4. Une situation géographique stratégique
5. Des investissements publiques lourds (drainage, irrigation)
6. Un niveau d'encadrement très intense (structures, lois)
7. Une image de « passivité collective »

L'arrivée de l'eau et l'euphorie puis la crise

- Un important saut a été réalisé dans les revenus agricoles (en 77 on évalué le gain de revenu de près de 4000 DH/ha pour les exploitations de moins de 2ha)
 - Au prix d'une dépendance des agriculteurs vis-à-vis de marchés basés sur les contrats de cultures;
- ➔ les petits et les moyens agriculteurs, se sont détournés des marchés traditionnels et ont fait foi en ces nouveaux circuits de commercialisation qui leur assurent garantie et sécurité développant une attitude où la gestion du risque est quasi absente.

Le Gharb: l'histoire récente d'un territoire

« l'aire où *l'acculturation planifiée* a été la plus manifeste, la plus poussée et la plus systématisée, aussi bien à l'échelle spatiale... qu'à l'échelle humaine. »

Le Gharb: scène de perturbations profondes

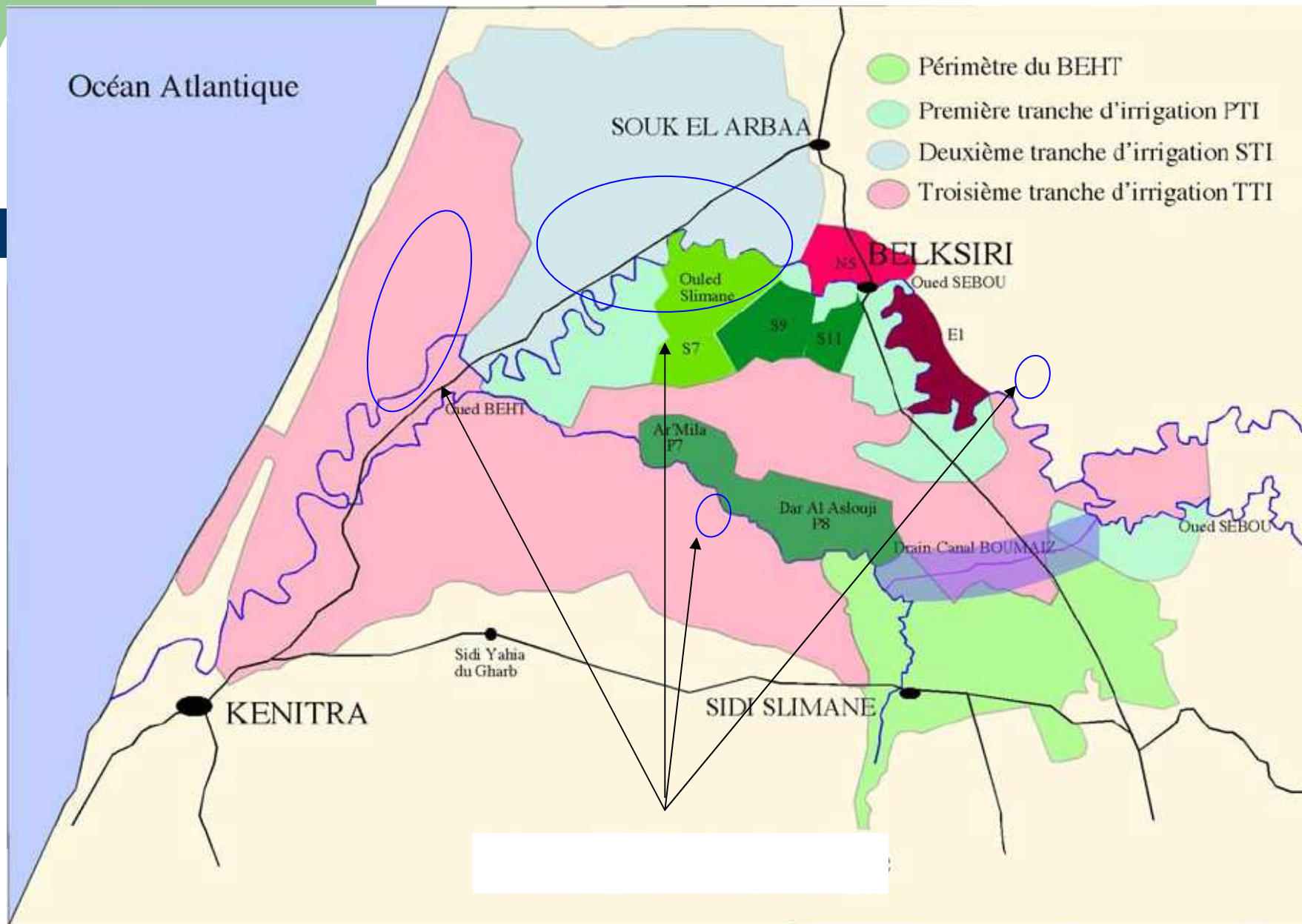
- L'adoption du Plan d'Ajustement Structurel Agricole → déstabilisation du modèle de mise en valeur agricole avec le retrait de l'Etat des activités de services à la production et la commercialisation puis la libéralisation des assolements;
- Actuellement la remise en route du service de l'eau n'est pas encore acquise malgré les tentatives de transfert de gestion aux usagers puis l'appel à l'implication du secteur privé dans la dynamisation de la filière agroalimentaire (sucre, riz, lait).



Nos questions

- Comment opère alors la paysannerie dans ce contexte?
 - Quelle évolution des systèmes de production?
 - Quelles prédispositions à l'action collective?
 - Quelles caractéristiques de cette action collective?

La démarche

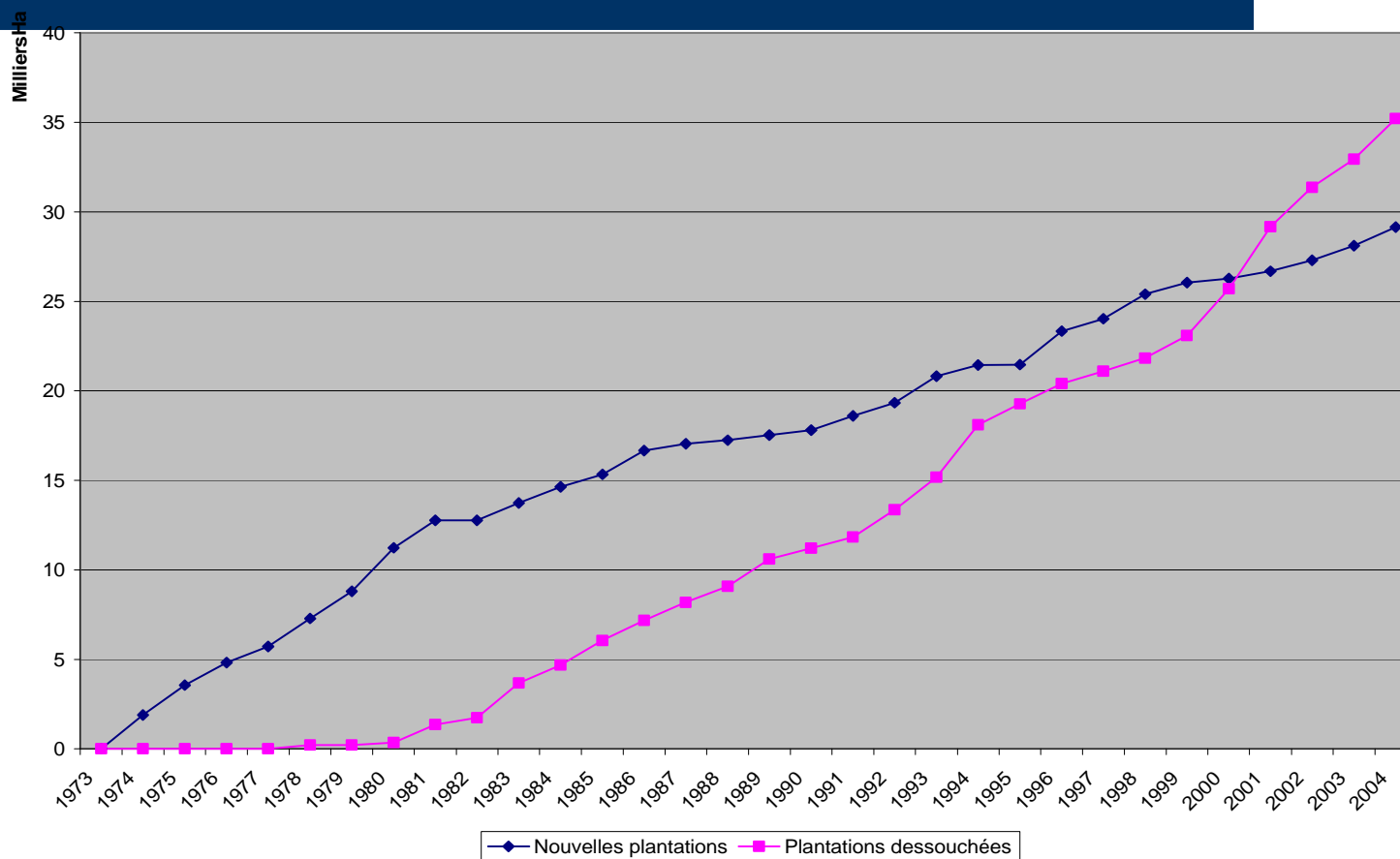
- Analyse des changements des systèmes de production (enquêtes exploitations agricoles)
- Reconstitution des trajectoires de projets collectifs (entretiens auprès des acteurs)
- Sites d'observation : l'intérieur/extérieur du périmètre aménagé;





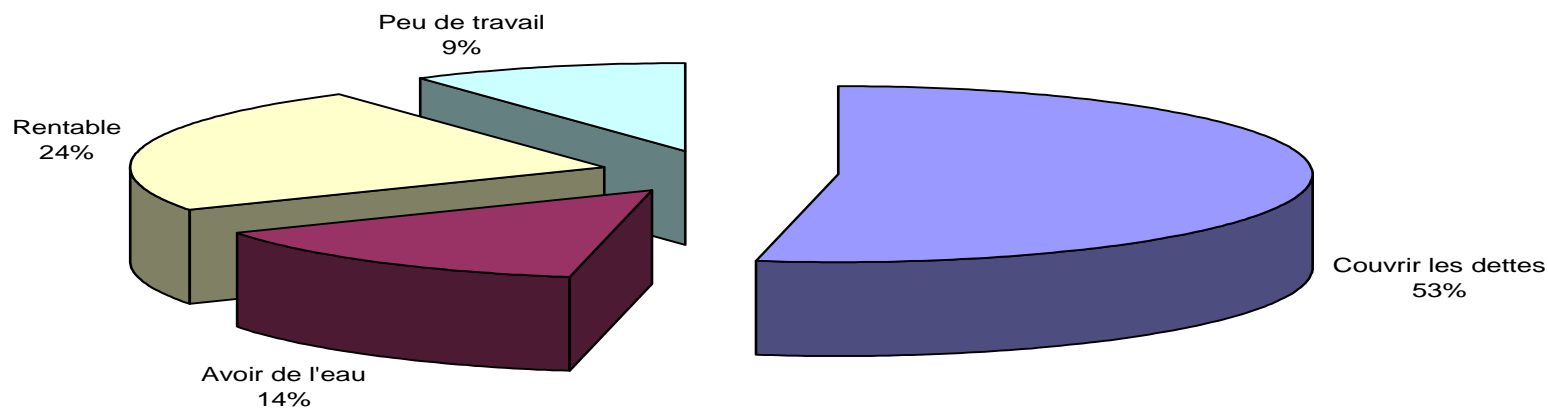
Des systèmes de production en quête d'autonomie

Les systèmes de production



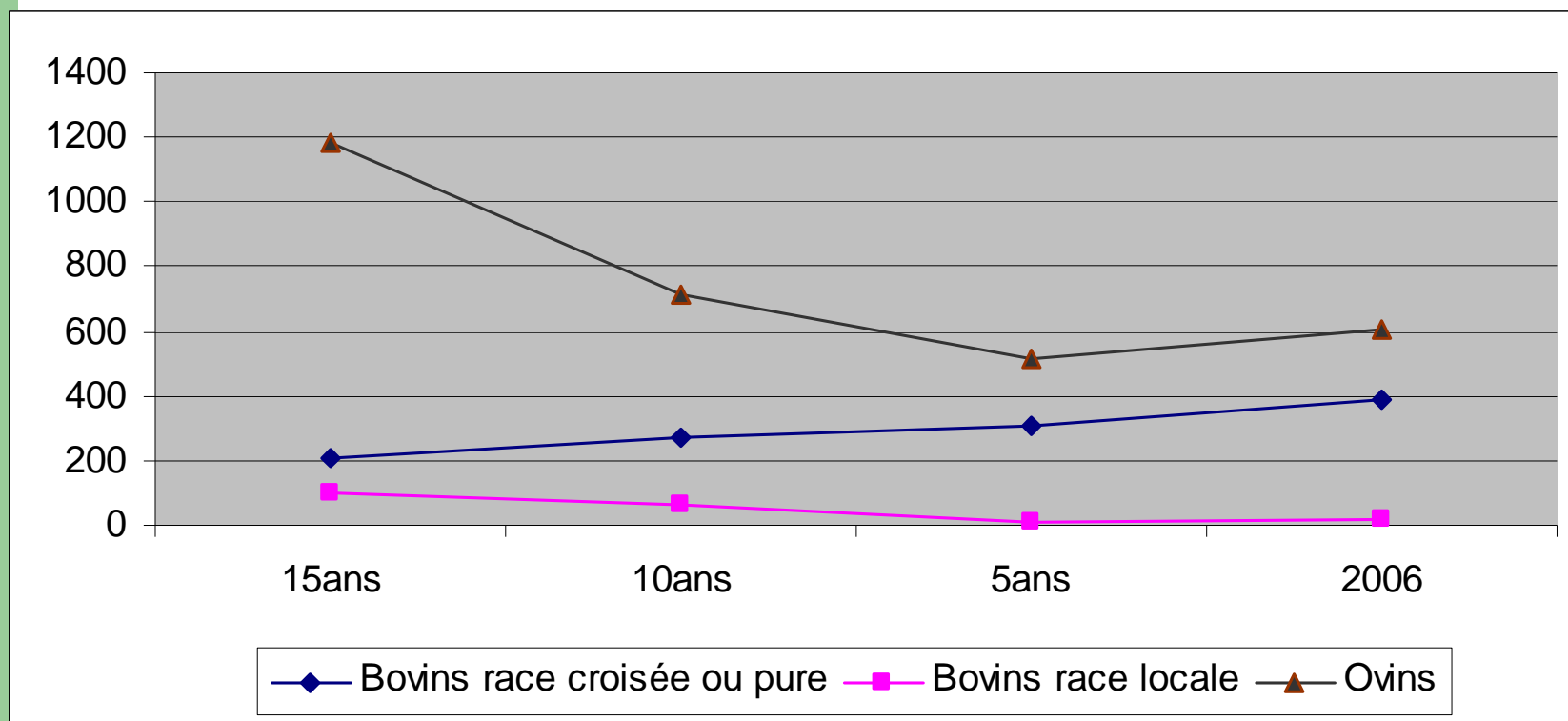
ON TOURNE LE DOS A LA CANNE A SUCRE

Les systèmes de production



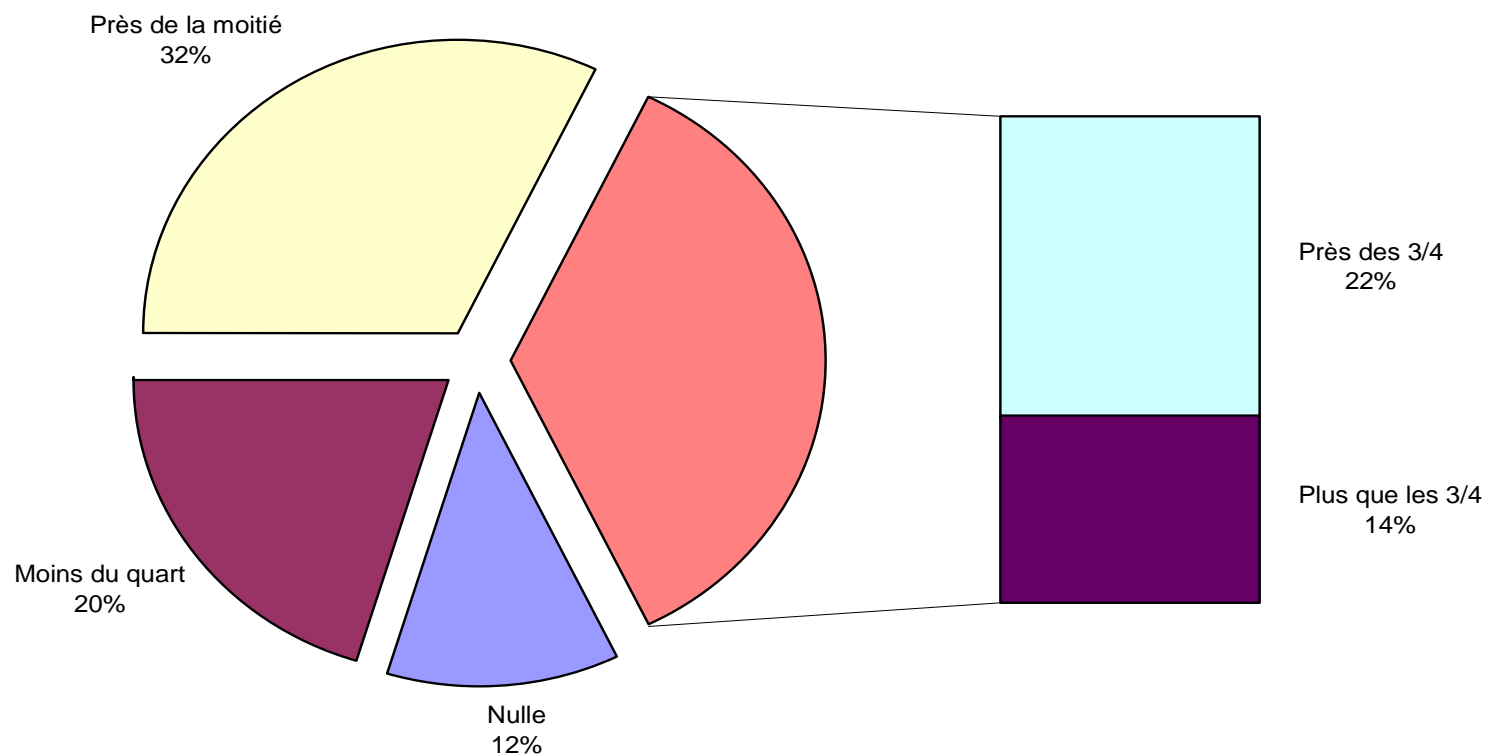
ON FAIT LA CANNE BEAUCOUP PLUS POUR COUVRIR NOS DETTES

Les systèmes de production



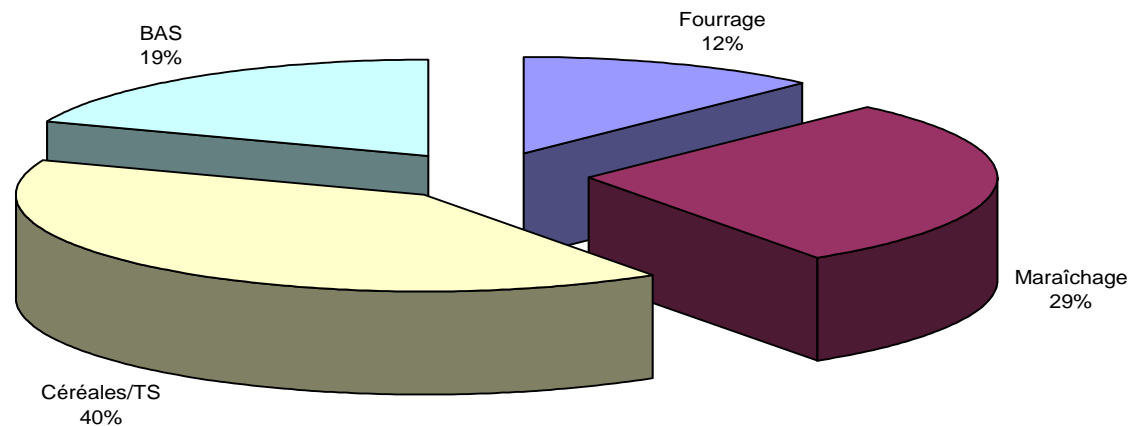
ON REPREND L'ELEVAGE : CE QU'ON A TOUJOURS FAIT DE MIEUX

Les systèmes de production



ON REPREND L'ELEVAGE : CE QU'ON A TOUJOURS FAIT DE MIEUX

Les systèmes de production végétale



ON VEUT EVITER LES CIRCUITS DE L'ADMINISTRATION

La prédisposition à l'action collective

	Attitude positive		Attitude conflictuelle		Attitude négative	
	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%
Zone Aménagée	8	40	10	48	34	87
Zone côtière	12	60	11	52	5	13
Total	20	100	21	100	39	100
Khi-2 = 16,761 ddl = 2 signification= 0,001						

ON CROIT MOINS A L'ACTION COLLECTIVE SUR LES TERRES AMENAGEES



L'action collective qui
ressuscite autrement

Coopérative de la fraise « Drader »: Après l'Europe, ça démarre avec les USA

- Apprentissages individuels avec les producteurs européens;
- La tentative d'intégration au Marché pour échapper à la domination des espagnols;
- Emergence du projet collectif loin des services techniques;
- Contraintes au niveau de l'accès au marché international et difficultés d'accès au crédits → les garanties individuels au service du projet collectif
- Structuration et intégration continue au marché international (Europe, USA)
- Reconnaissance à « posteriori » par l'Etat en tant que négociateur du dossier de la fraise auprès de l'Europe.

Coopérative Chahrazade: reconquête et réussite collective

- Des collectivistes qui percevaient une rente insignifiante équivalente à une location forcée de leur terre (verger de 220 ha d'agrumes)
- Une revendication collective du droit de propriété jumelée à un « bricolage » institutionnel et qui repose sur une structure communautaire (jmaâ);
- Une mobilisation des énergies individuelles (capital financier, social, cognitif)
- Des perspectives de reconquêtes d'un autre verger.

Quelques enseignements

- Sur le plan des choix individuel → Tendance à la recherche d'autonomie vis-à-vis de l'Etat.
- Des énergies internes au communautés mobilisées pour faire émerger et réussir des projets collectifs;
- Un apprentissage progressif de l'action collective (dépassement graduel des difficultés) → une appropriation des structures conventionnels de l'action collective;

Quelques principes pour l'accompagnement

- Une prise de conscience du potentiel de développement dont regorgent les territoires locaux ;
- Une recherche continue des initiatives individuelles et surtout collectives de dépassement de difficultés ;
- Un accompagnement des processus d'adaptation en vue de les faire évoluer en véritables projets de développement locaux.



Merci